Georges Galland

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1646

Né à Bourges (Cher), le

Mort à Paris (S^t Honoré), le 19 octobre 1652

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
P. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. III, p. 11.

Batterel : t. II, p. 338 - 341, notice.

Bicaïs : t. I, p. 227.

Bonardi : p. 337.

Georges GALLAND

Né Mort 19 octobre 1652 (dico de biographie française)

* écuyer sieur de Faillouet
* Devient prêtre de l'Oratoire vers **1646**, le 1er juin 1646 il réside chez les prêtres de l'Oratoire de la rue St Jacques (Minutier Central XLVI 39)

* Nobiliaire de Béarn Robert Le Blant Tome 1, Pau, 1940 Georges 2e fils d'AG II. sieur de Frières, secrétaire des finances du Roi et bailli de l'artillerie de France, il fut nommé le 26 octobre 1642, intendant des domaines des Pays-Bas, de Flandres, Brabant, Artois, Hainaut et Cambrésis. MS FR 16678

* **9 août 1627** office de Trésorier de France à Tours (Minutier Central XLVI 9 inv.)

* **5 septembre 1630** secrétaire du Roi au Collège des Cinquante-Quatre (XLVI 9 inv.)

* **31 décembre 1633** office de secrétaire du Roi, survivance le 16 mars 1634 (XLVI 9 inv.)

* **1638** Il a été chargé par son père de réunir les titres et papiers pour la cotation des titres (XLVI 9 inv.)

* **31 octobre 1641** exécuteur testamentaire de son frère Auguste Galland et son principal bénéficiaire, hérite de toute la bibliothèque. (Minutier Central XLVI 22) Hérite aussi du Château de son frère à Chaulnes, Georges présente Foy et Hommages le 29 janvier 1643 (XLVI 28)

* **26 octobre 1643** nommé intendant du domaine du Roi en Flandres, Pays-Bas, Artois, Picardie, était aussi bailly de l'artillerie de France (BN 16 678)

* **22 décembre 1643** il porte les titres de Conseiller notaire du Roi, Maison et Couronne de France et des Finances, et Bailly du Louvre et de l'artillerie de France. C'est sans doute à cause de cet office de Bailly que le testament d'Auguste Galland III a été cassé. (XLVI 30)

* **13 avril 1644** Conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et des Finances, greffier des commissions extérieures achetée 4 000 Livres Tournois (BN 16 678)

* **21 juillet 1644** il traite d' affaires au nom des " commissaires sur le fait et polices des pauvres de cette ville et faubourgs de Paris" (XLVI 33)

* **1651 Supérieur de la Maison des Marines de l'Oratoire**, meurt à Paris 19 octobre 1652 donné dans Dictionnaire de biographie française, références: Louis Batterel Mémoires domestiques pour servir à l'Histoire de l'Oratoire 1903 p 338-40

ACTES Les références suivantes sont celles du Minutier Central des Archives Nationales. Les autres références données dans le texte sont celles de la Bibliothèque Nationale.

1. - 1er avril 1635 Collège des Cinquante-Quatre XXIII 273
2. - 12 février 1638 Comptes de succession XLVI 9
3. - 12 mars 1638 constitution pour Le Maçon XLVI 9
4. - 14 avril 1638 partage de succession XLVI 10
5. - 29 janvier 1643 procuration XLVI 28
6. - 26 juin 1643 procuration XLVI 29
7. - 26 novembre 1643 quittance XLVI 30
8. - 22 décembre 1643 constitution XLVI 30
9. - 22 décembre 1643 sentence arbitrale XLVI 30
10. - 21 juillet 1644 bail XLVI 33
11. - 1er juin 1646 reconnaissance autographe XLVI 39

G. Picart = { Mss. d'Aix. I. p. 227
Copie du Mss. à la Bibl. Nationale T. I p. 200

Georges Galland, fils d'Auguste Galland, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privés et Procureur général de la maison, couronne et domaine de Navarre avait été employé, à ce qu'il paraît, dans sa jeunesse, aux affaires du roi ou à celles de la robbe. Un brevet d'intendant qu'il obtint le 26 oct 1642 pour le Domaine de Flandre et les provisions qui lui furent expédiées le 8 janvier 1644 pour la dite charge donnent lieu de le présumer. Il ne conste pas néanmoins qu'il en ait fait les fonctions. Peut-être que la mort de son Père qui survint à peu près dans ce temps-là, mit quelques obstacles à son avancement, ou peut-être n'attendait-il que d'être maître de ses actions pour embrasser l'état ecclésiastique. Quoi qu'il en soit, il entra peu de temps après dans l'Oratoire; et, y ayant été ordonné prêtre, il devint supérieur de la maison de Marines. Mais la Congrégation ne le posséda que 7 ans ou environ. La mort le ravit dans un âge peu avancé. Il décéda à Paris, dans la maison de la rue St Honoré, le 19 8bre 1652.

Mss. du chancelier Séguier et de M. de Coislin

Le P. Galland avait cultivé toute sa vie les lettres, et il était devenu fort habile dans l'histoire et dans la connaissance des droits du roi, comme on peut le voir par la part qu'il eut à l'ouvrage qui suit.

Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du roi au royaume de Navarre et aux duchés de .... en Castille, Aragon et Catalogne depuis l'an 1512, le droit du roi comme seigneur des villes et châtellenies de Dunkerque, de Bourbourg et de Gravelines en Flandre et comme seigneur châtelain de Lille avec l'histoire de 150 années des guerres d'entre la France et la Flandre depuis l'an 1180 jusqu'en 1331 qui justifient le droit de la couronne de France sur les villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies et sur le Comté de Flandre et le pays de Waes, avec les preuves authentiques; le tout dressé sur les titres et mémoires du Cabinet de Messire Auguste Galland, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé,

et procureur général de la maison, couronne et Domaine de Navarre. A Paris chez Mathieu Guillemot, 1648, in fo.

Le P. Galland n'a pas été simple éditeur dans cet ouvrage, son père, qui en était le premier auteur, l'ayant laissé fort imparfait, à sa mort; il entreprit lui-même de l'achever. Il lui en coûta beaucoup de soins et de travaux pour rapporter les généalogies avec les preuves et faire dresser les traités des parties des domaines dont son père n'avait rien laissé par écrit. Il rédigea donc et mit en ordre les mémoires qui étaient en sa disposition et les donna au public après y avoir joint ses propres recherches, faisant une mention honorable dans sa préface des cabinets de M. De Loménie de Brienne, de M. Dupuy et de M. Godefroi qui lui ont été ouverts pour cela et de ce que, depuis le décès de son père, il a rassemblé au greffe du Domaine de Navarre.

Cet éditeur trouve encore parmi les papiers de son père plusieurs autres traités importants qu'il se proposait peu à peu de faire imprimer, après les avoir mis en état de paraître; mais la mort, qui le surprit de bonne heure, l'en empêcha.

M. Godefroi, dans sa Préface du Cérémonial français, met le P. Galland parmi ceux qui l'avaient aidé dans ses recherches et le P. Vigner, de l'Oratoire, dans la Préface de l'Origine des Maisons d'Alsace et de Lorraine ...etc. reconnaît qu'outre les pièces qu'il a tirées pour son ouvrage, du cabinet de son Confrère, il en a eu par son moyen une quantité d'autres du cabinet de M. le Comte de Brienne.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25683) t. III, p. 11 =

Il était fils du savant Auguste Galland, dont il a fait imprimer les mémoires pour la Flandre et la Navarre (Voyez P. Lelong: Bibl. des historiens de France)

Il publia, comme l'dit Joly, p. 619 des Oeuvres mêlées de Loisel, les Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandres, contenant les droits du roi au royaume de Navarre et au comté de Flandres tirés (par son fils) sur les Mémoires du cabinet d'Auguste Galland, Paris, Guillemot, 1648, in fo

Auguste Galland, père de l'Oratorien, était conseiller d'état.

Godefroy cérémonial français, préface, t. I, in fo dit que le P. Galland l'a aidé dans ses recherches.

M.M 607, 2 catalogue, N° 180 =

Georges Galland, prêtre, mort en 1652.

Listes des assemblées =

1651 Marines supérieur Oct.

---

210 **GALLAND** (*Aug.*). — Mémoires pour l'histoire de NAVARRE et de FLANDRE. *Paris, Math. Guillemot,* 1648, in-fol., veau anc., dos orné, tr. jasp. *Armoiries de la Trappe sur les plats. — Reliure usagée, une coiffe arrachée, et emboîtée à l'envers, c.-à-d. la tête en bas.* 500 fr.

Ouvrage rare et recherché à cause des pièces fort curieuses qui en forment les preuves. Brunet, II, 1465.

3513 **GALLAND** (Auguste). Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du Roy au Royaume de Navarre, etc., le droit particulier du Roy comme seigneur des villes et chastellenies de Dunkerque, de Bourbourg et de Gravelines en Flandre, et comme seigneur chastelain de Lille; avec l'histoire de cent cinquante années des guerres d'entre la France et la Flandre, depuis 1180 jusqu'en 1331, qui justifient le droit de la France sur Lille, Douay et Orchies et sur les Comtés de Flandre et le pays de Waes, avec les preuves authentiques; le tout dressé sur les titres et mémoires du cabinet de M. Auguste Galland. *Paris, Math. Guillemot*, 1648, in-fol., 22 ff., 292-175 pp., rel. veau jaspé, fil. et arm. s. l. pl., dos orné, tr: marb. (142-1) 1.200 fr.

Cet ouvrage, qui donne de nombreux renseignements sur les Maisons d'Aragon, de Castille et de Flandre, est recherché pour les pièces curieuses qui en forment les preuves.

Exemplaire aux armes de l'abbaye de N.-D. de la Grande Trappe.

Batterel t. II pages 338-341
Notice VI du 3e livre

VI. — Le Père Georges Galland

Entré en....., mort en 1652.

Ce Père était fis d'Auguste Galland (1), conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privés et procureur général de sa maison, cour, couronne et ancien domaine de Navarre (2), et petit-fils de... Galland, conseiller du roi, maître des requêtes et procureur général de la maison et couronne de Navarre.

Cette charge avait mis son père, déjà célèbre par divers écrits, en état d'avoir une connaissance entière de tous les titres et documents qui établissent le droit de nos rois sur la couronne de Navarre et sur d'autres principautés de l'ancien domaine de Henri IV, comme héritier des princes de la maison de Bourbon-Vendôme, et il avait fait dessein de donner au public des mémoires particuliers de ce qui concerne chaque partie de ce domaine, dont il avait déjà tracé quelques histoires généalogiques qu'il eut achevées si la mort ne l'eut surpris.

Or son fils, alors prêtre de l'Oratoire (3), trouvant dans

(1) Le *Grand catalogue* le dit natif de Bourges, je ne sais sur quel fondement.

(2) Joly, *Opuscules de Loysel*, p. 610. Galland, *Histoire de Navarre*. Préface.

(3) Je ne saurais trouver la date de son entrée. *Le Grand catalogue* la met sous le P. Bourgoing, sans dire quand. Cela s'accorde avec la *Liste des députations de l'Assemblée de 1651*, la seule sur laquelle il soit, et supérieur de Marines avec voix active. Ce qui suppose ou qu'il était alors jeune prêtre, ou qu'il était entré depuis peu chez nous l'étant déjà, et il pourrait bien ne s'y être retiré qu'à la mort de son père qu'il perdit sûrement entre 1646 et 1648.

Parmi les manuscrits du chancelier Séguier, ou manuscrits de Coislin, est un brevet d'intendance du domaine de Flandres pour Georges Galland, du 26 octobre 1642 et des provisions de ladite charge en faveur du même du 8 janvier 1644. Ce qui fait voir qu'il s'est retiré du monde assez tard et qu'il doit avoir passé peu de temps dans l'Oratoire depuis son entrée jusqu'à sa mort. (*Manuscrits Coislin*, N° 872, p. 154 et 156).

son cabinet tous ces traités ébauchés, et ne voulant pas laisser imparfait un travail si utile au prince et à l'Etat (1), avait résolu de travailler à loisir à achever un ouvrage qui demandait beaucoup de temps pour rapporter les généalogies avec les preuves, et pour dresser les traités des parties du domaine dont son père n'avait rien laissé par écrit; mais la circonstance (alors) présente de la prise des villes de Dunkerque, Bourbourg et Gravelines, qui font partie de l'ancien domaine de Navarre, lui fit changer de dessein et le détermina à se hâter de justifier les armes du roi en produisant au public les titres authentiques en vertu desquels ces villes lui appartenaient : cette partie de la Flandres, ainsi que d'autres cantons du même pays, faisant partie de l'ancien domaine du royaume de Navarre. Il se mit donc à rédiger et à mettre en ordre les mémoires de feu son père et les donna au public en 1648, non comme simple éditeur, mais comme ayant aussi joint ses propres recherches à celles de son père (2), faisant mention honorable dans sa préface des cabinets de M. de Loménie, de M. du Puy, de M. Godefroy (3), qui lui ont été ouverts pour cela, et de ce que depuis le décès de son père il a rassemblé au greffe du domaine de Navarre. Voici le titre de l'ouvrage :

Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandres, contenant le droit du roi au royaume de Navarre et aux duchés de..... en Castille, Arragon, et Catalogne, usurpés et détenus par les rois d'Espagne avec le royaume de Navarre,

(1) Joly, *Opuscule de Loysel.* — Georges Galland, Préface de l'*Histoire de Navarre*, etc.

(2) Claude Joly dans ses *Remarques sur les opuscules d'Antoine Loysel*, in-4° (p. 610), dit au sujet d'Auguste Galland : *Le P. Galland de l'Oratoire qui nous a donné l'histoire des droits que le roi a sur les Pays-Bas et la Navarre est un de ses enfants.* Et il en parle comme d'un homme vivant, parce que son ouvrage parut en 1651 et que le P. Galland ne mourut qu'à la fin de cette année-là.

(3) Cet auteur, dans la préface du *Cérémonial français* (T. I), met le P. Galand parmi ceux qui l'avaient aidé dans ses recherches.

depuis l'an 1512. Le droit particulier du roi comme seigneur des villes et chatellenies de Dunkerque, de Bourgbourg et du Gravelines en Flandres. Et comme seigneur chatelain de l'Isle. Avec l'histoire de cent cinquante années des guerres d'entre la France et la Flandres, depuis l'an 1180 jusqu'en 1331 qui justifient le droit de la Couronne de France sur les villes et chatellenies de l'Isle, Douay et Orchies et sur le comté de Flandres et le pays de Waes. Avec les preuves authentiques. Le tout dressé sur les titres et mémoires du cabinet du feu messire Auguste Galland, conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, et procureur général de sa maison, couronne et domaine de Navarre. Paris, chez Matthieu Guillemot 1648, in fol. (292 p. pour l'histoire et les mémoires et 175 p. pour les preuves).

L'année suivante, 1646, le P. Jérôme Vignier, dans la préface de l'*Origine des maisons d'Alsace, de Lorraine* etc., reconnait qu'outre les pièces qu'il a tirées pour son ouvrage du cabinet du P. Galland, prêtre de l'Oratoire, il en a eu par son moyen une quantité d'autres du cabinet de M. le comte de Brienne, avec lequel cela suppose que le P. Galland était en relation. Quand à plusieurs traités importants qui étaient restés dans le cabinet de son père (et dont il rend compte dans sa préface) il se proposait de les faire imprimer peu à peu, après les avoir mis en état de paraître. En effet quelques-uns l'ont été, mais non par lui ; d'autres ont passé manuscrits dans la bibliothèque du chancelier Séguier où ils sont encore, parce que le P. Galland, surpris par la mort, ne put exécuter ses projets. Je le vois supérieur de Marines en 1651 (1) et mort à la maison de Paris, le vendredi, 19 octobre 1652, à 9 h. du soir (2).

(1) *Listes de 1651.*

(2) *Nécrologe manuscrit.*